

Les 11 « vents dominants »

11. Financiarisation, hypergestion

(avril 2015)

Dominique SCHNAPPER

Le capitalisme n'a cessé de se transformer, ce qui a conduit des sociologues à parler du « nouvel esprit du capitalisme » s'agissant des formes nouvelles qu'il a récemment prises. Les évolutions les plus récentes peuvent être attribuées, d'une part, à l'extension des aspirations démocratiques qui imposent de changer le style de relations interpersonnelles et les valeurs invoquées dans le monde économique (voir la littérature managériale), d'autre part, à la révolution informatique et à la mondialisation des échanges économiques et financiers. Ces deux séries de facteurs entraînent des formes, sinon de rupture avec le capitalisme industriel de la seconde moitié du XXème siècle, du moins de transformation.

I Abstraction et opacité

On peut transposer la distinction analytique entre le « travail », activité imposée par les nécessités de la survie imposées par la nature ou l'autorité, qui se traduit par l'exécution monotone de corvées quotidiennement répétées, et « l'œuvre », activité par laquelle l'acteur peut s'exprimer pleinement et démontrer, à lui-même comme aux autres, sa personnalité. Cette distinction permet de comprendre que beaucoup d'acteurs économiques, étant donné l'évolution actuelle de l'économie, ne disposent plus des conditions nécessaires pour comprendre le sens de leur activité, en sorte qu'ils sont réduits au « travail » et incapables de donner le sens d'une « œuvre » à leur activité.

La financiarisation croissante de la vie économique peut être définie sommairement par le fait que le capital s'accroit sans passer par une activité de production, en sorte que les placements financiers deviennent plus rentables que l'investissement industriel et que l'accumulation du capital peut devenir un but en soi. La conséquence en est le risque de dévaloriser le producteur - celui qui travaille la matière ou les textes et qui peut constater le résultat de son travail - au profit du financier. Les producteurs peuvent alors se ressentir dépossédés du produit de leur activité, de leur « œuvre ». De plus, la fin du capitalisme familial fait qu'ils se sentent dépendants de capitaux anonymes, tels les fonds d'investissement, les fonds de pension ou même ceux de l'actionnariat populaire, donc soumis à des puissances aussi anonymes qu'inaccessibles. Le privilège donné au rendement financier dans beaucoup d'entreprises risque d'ailleurs de contribuer à faire prendre des décisions qui ne tiennent compte que des rendements



à court terme et non à long terme, en renforçant une tendance lourde du monde démocratique (voir la note sur le temps).

Le phénomène est renforcé par la mondialisation et la dimension supranationale de certaines entreprises qui rendent de nombreuses décisions incompréhensibles, donc scandaleuses. La conséquence en est, par exemple, l'indignation et de révolte des salariés d'une entreprise rentable lorsqu'elle est fermée en raison d'une stratégie financière et supranationale dont le sens leur échappe. Le fait que la logique des décisions est prise par des responsables qui agissent sur un marché mondialisé contribue à évacuer la compréhension fondée sur le « bon sens » ou le « sens commun » : pourquoi fermer une usine rentable ? L'abstraction du monde économique, créée et toujours renforcée par la financiarisation et la mondialisation, donne à beaucoup de personnes le sentiment qu'elles sont dépossédées de la maitrise de leur activité, qu'elles ne peuvent plus s'y reconnaître et s'y faire reconnaître.

II La dynamique de la technologie

Si le producteur est remplacé par le financier, la vie financière elle-même devient de plus en plus opaque, non seulement aux non-spécialistes, mais aussi à ses propres acteurs. Les instruments automatiques de l'informatique, désormais universellement diffusés, finissent par prendre la place des décideurs eux-mêmes. Le résultat est que même les financiers interviennent désormais dans un monde qui leur est devenu de plus en plus opaque, toujours moins compréhensible, donc échappant à leur maîtrise.

L'informatique a en effet transformé non seulement nos modes de vie, mais également les marchés financiers, qui fonctionnent désormais non plus à la vitesse de réaction des hommes, même des hommes « pressés », mais à celle des ordinateurs. Nombre d'exécutions de transactions financières sont faites par des algorithmes informatiques, devenus de véritables « opérateurs » virtuels dont la rapidité est au sens propre inhumaine (Négociations boursières à haute fréquence, ou HFT). Le remplacement progressif de l'homme par la machine a complexifié un marché qui échappe de plus en plus à la volonté et même à la compréhension de ses acteurs. Il risque de devenir opaque à lui-même. Des économistes ont d'ailleurs proposé que ces négociations boursières à haute fréquence (HFT) soient interdites. On atteint là en effet un degré d'abstraction qui ne peut que nourrir l'expérience de l'aliénation de beaucoup d'acteurs, à l'exception d'une poignée de mathématiciens et d'informaticiens de très haut niveau qui rivalisent de compétence pour élaborer des produits financiers de plus en plus sophistiqués et de moins en moins accessibles à la compréhension du vulgaire - ce qui pourrait leur permettre de monopoliser le pouvoir et la richesse (et éventuellement de provoquer l'éclatement des bulles financières, comme en 2008).

Les effets de l'informatique s'étendent à tous les domaines de la production. L'« ubérisation » mondiale ne concerne pas seulement les taxis – réalisant, pour les taxis français, ce que le général de Gaulle au faîte de son pouvoir, en 1969, à la suite du rapport Armand-Rueff n'avait



pas réussi à faire -, elle porte sur de nombreux secteurs économiques contraints de se réformer. Tous les *business model*, dans tous les domaines, sont concernés par Internet, rendant le système économique plus complexe et moins déchiffrable. Il n'est que de penser à toute l'industrie culturelle : secteurs de la musique, de la presse et de l'édition, par exemple. Les journalistes font désormais face à un courant continu d'informations, qu'ils partagent avec tous et la publicité s'est effondrée, ils doivent repenser non seulement leur *business model*, mais le sens même de leur métier.

Les concepts juridiques les plus fondamentaux depuis le Code civil sont transformés : la notion de responsabilité s'efface - entraînant une interrogation sur le principe même du système d'assurance. Qui est responsable d'une diffamation, celui qui l'a mise sur le Net (inconnu), l'hébergeur ou ceux qui la relaient sur *Facebook* ou *Twitter*? Dans un autre domaine, *quid* des droits d'auteur des créateurs et de la notion de « copie privée » ? De même, le temps de travail, prévu par la loi, devient difficile à préciser avec la possibilité ou la contrainte des salariés de travailler chez eux. Le *Cloud* pose des problèmes juridiques de fond. On évoque des droits nouveaux, droit à l'oubli ou droit de portabilité, mais la règlementation est toujours et nécessairement en retard sur l'innovation technique. Ce pourquoi les dirigeants des grandes « cinq », en particulier de Google, déclarent faire appel à la « responsabilité » des acteurs. Mais les acteurs sont-ils spontanément « responsables » en dehors de toute contrainte règlementaire ? Les professionnels de l'informatique arguent volontiers qu'il est impossible de faire des prévisions à plus de trois mois, étant donné la vitesse de l'innovation, et, par définition, toute règlementation prend du temps.

Ils avancent également que les droits de l'homme eux-mêmes devraient être repensés à la lumière du monde digital. C'est en particulier la diffusion de la masse des données personnelles présentes sur la Toile qui soulèvent des problèmes redoutables pour les principes démocratiques, car le *Big data* actuellement dispose des moyens de contrôle auprès desquels ceux de *Big brother* paraissent dérisoires. Les efforts de contrôle paraissent difficiles, sinon impossibles à mettre en œuvre. La loi sur le renseignement actuellement discutée soulève interrogations et inquiétudes. La cyber-délinquance et le cyber-terrorisme ne peuvent que renforcer ces sentiments qui risquent de miner la confiance des acteurs économiques.

III. Maitrise de soi et risque d'aliénation

Nous avons analysé dans la note sur « L'importance de l'irrationnel » les effets, éventuellement pervers, d'une rationalité instrumentale poussée à l'excès (voir en particulier le paragraphe : « Une société dominée par la rationalité instrumentale »). L'effort de rationalisation de la gestion des entreprises, s'il devient excessif, peut comporter des effets pervers. La conception du travail, les valeurs qui y sont investies, le style des relations entre les exécutants et la hiérarchie et les échanges entre les pairs doivent être pris en compte pour que l'organisation du travail soit efficace. L'organisation et les modes de gestion qui prévoient trop précisément et trop autoritairement le rôle de chacun et le rôle de chaque équipe, qui répartissent impérativement d'une manière instrumentalement rationnelle les tâches confiées à chaque



membre d'une équipe et à chaque équipe, s'ils sont trop rigoureusement mis en œuvre, risquent de tuer l'innovation. Le projet collectif de l'entreprise doit aussi prendre en compte la réalité des relations entre les individus et laisser sa place à leur imagination dans le travail.

Cette nécessité, comme l'avons vu à plusieurs reprises, est liée à ce que l'homme démocratique entend rester maître de lui-même et de son action, qu'il répugne à se voir imposer des contraintes liées au respect de la tradition, de la volonté divine ou même de la nature et qu'il se donne le droit de critiquer les institutions et les normes sociales. L'évolution de l'activité en pur « travail », interdisant de participer à une « œuvre », nourrit une tension structurelle entre, d'un côté, les aspirations démocratiques et le nouveau style de la collaboration à l'intérieur des entreprises et, d'un autre côté, les exigences d'un capitalisme mondialisé dominé par la finance et l'informatique.

L'abstraction et l'opacité induite par la financiarisation, l'informatisation et la mondialisation risquent de donner aux individus le sentiment qu'ils sont effectivement « aliénés » — pour mobiliser l'un des sens marxistes du terme -, c'est-à-dire qu'ils deviennent étrangers à eux-mêmes, dans la mesure où ils ne se reconnaissent plus dans leur activité, qu'ils ne perçoivent plus le sens de leur activité, qu'ils ne peuvent plus se réaliser eux-mêmes et transformer leur « travail » en « œuvre » (voir la note sur le rapport au travail et le sens du travail).

Il existe une tension entre les valeurs de l'individu démocratique et le monopole de la connaissance et des pratiques des marchés par certains financiers ainsi que, plus généralement, par l'abstraction du monde virtuel dans lequel il évolue nécessairement. Il n'est pas sûr que le pouvoir politique puisse les contrôler de manière efficace. Et cela, pour deux raisons : la très haute exigence technique et l'affaiblissement du pouvoir national sur des marchés et des entreprises mondialisées. La maîtrise technique connaissance du contrôleur ou du « régulateur » politique sera toujours inférieure à celle des mathématiciens et informaticiens qu'il devrait contrôler, ces derniers seront toujours en avance d'une innovation. Le savoir comporte toujours une dimension de pouvoir.

En second lieu, les possibilités de contrôle existent essentiellement au niveau du pouvoir et de la responsabilité des Etats nationaux. Or, le dérèglement de la production et des marchés financiers, leur décloisonnement, la des-intermédiation, la création d'applications et de « produits financiers » toujours plus sophistiqués échappent à la règlementation nationale. Quant aux efforts pour contrôler les marchés par les institutions internationales, leurs effets sont encore plus en retard sur la rapidité de l'innovation technique. De plus, le pouvoir des institutions internationales sont limités par la nature même de ce qu'on appelle la « communauté internationale », sa division et les intérêts divergents de ses membres. Elles n'ont pas de pouvoir contraignant et ne disposent pas, comme les Etats, du monopole de la violence légitime. Leur action, essentiellement par l'intermédiaire des contraintes économiques, ne peut être que lente et difficile à élaborer et à appliquer. On peut se demander si les progrès de la technique ne lui donnent pas les moyens de structurellement « déborder » tous les efforts des politiques pour la contrôler.



Conclusion

Les aspirations démocratiques risquent de se heurter aux effets du progrès technologique comme de la mondialisation du monde économique. L'acteur économique peut se sentir dépossédé de la maîtrise de son activité, incapable de transformer son « travail » en « œuvre » étant donné l'automatisme de décisions prises de plus en plus non plus seulement par des humains, mais par des ordinateurs. La réalité économique devient de plus en plus abstraite et de moins en moins compréhensible. Il comprend difficilement des décisions adoptées en fonction d'un marché mondial, qui dépassent son expérience directe. Les individus risquent de se sentir soumis à des puissances anonymes et étrangères, toujours dépassés par des innovations si rapides qu'elles sont difficiles à intérioriser. Or, l'individu démocratique veut rester maître de ses choix et de son destin. C'est là l'une des tensions – ou des contradictions – susceptible de remettre en question la confiance à l'intérieur de l'entreprise et dans le monde économique.